



ACADÉMIE DES ARTS 2022-2023



ACADÉMIE DES ARTS

5 place du Général Leclerc

94321 Thiais cedex

☎ 01 45 73 49 94

academie.arts@ville-thiais.fr

www.ville-thiais.fr

www.facebook.com/villedethiais

Direction

Laurence DORÉ

Secrétariat

Véronique MARTIN

Corinne PAOLILLO



Dany BEUCHER

1^{er} Adjoint au Maire
chargé des Affaires culturelles,
de l'Académie des arts,
du jumelage et des relations
avec les associations



De l'utilité de l'art dans la vie de tous les jours

L'art stimule des émotions intimes et profondes et sa pratique développe les capacités cérébrales. Son utilisation commune est d'amplifier des idées qui s'expriment dans différents langages : théâtre, arts plastiques, danse, chant, musique...

Ce sont ces formes artistiques que les jeunes Thiaisien(ne)s sont invités à développer au sein de notre Académie des arts, car la formation du goût artistique, propre à chacun, implique une éducation pour s'enrichir des idées des autres, pour se connaître soi-même.

Aujourd'hui, l'équipe artistique professionnelle passionnée, animée par la directrice Laurence Doré, assure une formation théorique stimulée par la pratique lors de nombreux rendez-vous avec le public, comme les soirées Mardis de l'Académie, une exposition annuelle à l'hôtel de ville, des prestations lors d'animations thiaisiennes comme le Village de Noël...

Avec Dany Beucher, 1^{er} Adjoint en charge des Affaires culturelles et de l'Académie des arts, nous vous proposons de parcourir cette plaquette de présentation de l'Académie des arts, et nous vous invitons à vous rapprocher de l'équipe pour obtenir de plus amples informations et procéder à votre demande d'inscription sur le site internet de la ville : www.ville-thiais.fr

Richard Dell'Agnola

Richard DELL'AGNOLA

Maire de Thiais

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Inscriptions

uniquement sur rendez-vous
pris en ligne préalablement
sur www.ville-thiais.fr

Disciplines instrumentales et vocales

CORDES : **alto**, à partir de 6 ans • **harpe**, à partir de 6 ans • **violon**, à partir de 6 ans • **violoncelle**, à partir de 6 ans • **contrebasse**, à partir de 7 ans • **guitare accompagnement**, à partir de 8 ans • **guitare classique**, à partir de 8 ans • **guitare basse**, à partir de 11 ans • **guitare moderne et improvisation**, à partir de 11 ans

BOIS : **basson**, à partir de 6 ans • **flûte à bec**, à partir de 6 ans • **flûte traversière**, à partir de 6 ans • **haut-bois**, à partir de 6 ans • **clarinette**, à partir de 8 ans • **saxophone**, à partir de 8 ans

CUIVRES : **trompette**, à partir de 7-8 ans

AUTRES DISCIPLINES : **piano**, de 6 à 12 ans • **batterie-jazz-djembé**, à partir de 8 ans • **percussions**, à partir de 8 ans • **chant**, à partir de 16 ans

Activités artistiques

ACTIVITÉS COLLECTIVES : **ensembles, guitare, cordes, vents, jazz** • **chorale, mini-orchestre, orchestre symphonique, orchestre à cordes «grands débutants»**

ÉTUDE DES INSTRUMENTS : **initiation** : 1 année • **cycle 1** (4 années) : débutants 1 et 2 - préparatoires 1 et 2 • **cycle 2** (4 à 5 années) : élémentaires 1 et 2 - brevet de fin d'études - moyens 1 et 2 • **cycle 3** : diplômes de fin d'études - supérieur • **cycle perfectionnement** : excellence

ART DRAMATIQUE : **formation de l'acteur**, à partir de 11 ans

ARTS PLASTIQUES : à partir de 8 ans

DANSE : **danse classique** dès 7 ans (**initiation** dès 5 ans) • **modern'jazz** dès 5 ans • **street jazz** dès 7 ans. Ces classes présentent un gala de fin d'année

Formation

ÉVEIL MUSICAL : pour les **enfants âgés de 5 ans**

FORMATION MUSICALE : à **partir de 6 ans**, les enfants ont la possibilité de débiter un instrument en même temps que la formation musicale la première année, en fonction des places disponibles.

Procédures administratives

- Toute personne assistant aux cours doit être inscrite dans les délais prescrits par la direction.
- L'Académie des Arts est ouverte exclusivement aux Thiaisais.
- La cotisation, par discipline, est trimestrielle et payable d'avance, quels que soient la date d'entrée et le nombre de cours suivis dans le trimestre. Un contrôle est effectué et toute famille non à jour de ses paiements municipaux se voit refuser son inscription.
- En cas d'absence, aucune réduction de cotisation n'est accordée.
- Un tarif « hors commune » est appliqué aux familles thiaisaises qui déménagent dans une autre ville afin de leur permettre de poursuivre leurs activités (dans la mesure de places disponibles).



L'Académie des arts organise différentes prestations au cours de l'année auxquelles les Thiaisien(ne)s sont conviés : concert en hommage à Sainte-Cécile, Mardis de l'Académie, chants au Village de Noël, spectacles de fin d'année, exposition...

Les Mardis de l'Académie

Les Mardis de l'Académie mettent en scène l'ensemble des arts enseignés à l'Académie. Au-delà des parents, proches et amis, tous les Thiaisien(ne)s sont invités à venir encourager les jeunes académicien(ne)s dans leur apprentissage. Il suffit de retirer son invitation au secrétariat de l'Académie ! Vous découvrirez alors de jeunes talents qui ont préparé leur prestation avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux.

ACADÉMIE DES ARTS 2022/2023

5 place du Général Leclerc

94321 Thiais cedex

☎ 01 45 73 49 94

academie.arts@ville-thiais.fr

www.ville-thiais.fr



ville-thiais.fr



villedethiais



villedethiais

Rédaction/Photos : Ville de Thiais
Édité en juillet 2022 par la Ville de Thiais,
ce document a été imprimé à 400
exemplaires par la société FemOffset
(Choisy-le-Roi)

Saison artistique 2022-2023

- **NUIT BLANCHE** •
samedi 1^{er} octobre 2022
Académie des arts (place du Général Leclerc)
- **LES MARDIS DE L'ACADÉMIE** •
6 décembre 2022, 28 mars 2023 et 18 avril 2023
Café-théâtre (98 av. de Versailles)
- **CONCERT HOMMAGE À SAINTE-CÉCILE** •
mercredi 23 novembre 2022 à 20h
Église Saint-Leu-Saint-Gilles (rue Robert Laporte)
- **VILLAGE DE NOËL** •
vendredi 16 décembre 2022
Place du marché (rue Maurepas)
- **REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE** : 28 juin 2023 au parc de l'Europe (77 rue Victor Basch) •
- **EXPO DES ÉLÈVES D'ARTS PLASTIQUES** •
du 11 au 21 avril 2023
Hôtel de ville (rue Maurepas)
- **ART DRAMATIQUE** •
mercredi 24 mai 2023
Théâtre René Panhard (av. de la République)
- **JUMELAGE** •
du 27 au 29 mai 2023
à Thiais
- **GALAS DE DANSE** •
mardi 27 et mercredi 28 juin 2023
Parc de l'Europe (rue V. Basch)

